

Mme  M. **NOM – Prénom** : .....

**Fonction et collectivité** : .....

**Tél.** (pour joindre rapidement l'élu-e en journée) : .....

**E-mail** (pour toute correspondance et envoi des documents) : .....

**Modalités d'inscription** : Retourner ce bulletin dûment complété et signé à [ipag@unistra.fr](mailto:ipag@unistra.fr)

FORMATION	DATE	CHOIX
Comment préserver son territoire de l'excès d'affichage publicitaire	22/03/2025	
Les gens du voyage	26/04/2025	
La commune et la législation funéraire	17/05/2025	
Les relations entre communes et les associations	24/05/2025	
Notion du droit et de l'urbanisme	14/06/2025	
La communication de la commune en période pré-électorale	21/06/2025 13/09/2025	
Gérer les conflits (6h)	28/06/2025	
Prendre la parole en public (6h)	20/09/2025	
Animer et conduire des réunions efficaces (6h)	27/09/2025	
Piloter ses projets : être un acteur du changement	08/11/2025	
Lire et comprendre le budget communal et préparer ses investissements	01/02/2025	
Actualités des finances locales : optimisez vos finances	15/02/2025	
Les emprunts locaux et la gestion optimale de la dette	08/03/2025	
Obtenir des subventions européennes	11/10/2025	

**Attention ! Le nombre de places est limité à 15 personnes par séance.**

Pour plus d'information, contactez-nous : [ipag@unistra.fr](mailto:ipag@unistra.fr) ou 03 68 85 81 54

**Tarif :**

- **135 €** par élu-e et par séance (durée de **4h**)
- **200 €** par élu-e et par séance (durée de **6h**)

**Prise en charge :**

- **Soit par la Caisse des dépôts et consignations** (CDC) via le DIF Élus.  
Les demandes de financement DIF doivent être effectuées en ligne sur la plateforme « [Mon compte élu](https://www.moncompteformation.gouv.fr) », gérée par la CDC : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
- **Soit par votre commune**, en envoyant à l'IPAG le bulletin d'inscription accompagné d'un bon de commande (un BC = une formation)

L'élu-e s'engage à participer aux formations auxquelles il ou elle est inscrit-e. En cas d'empêchement, l'élu-e ou la commune doit informer l'IPAG dès que possible ([ipag@unistra.fr](mailto:ipag@unistra.fr)). Si le désistement se fait après l'envoi de la convocation, un forfait de 40 € par demi-journée d'absence sera facturé pour couvrir les frais de gestion du dossier.

**Fait le :**

**Signature de l'élu-e**